

L'IMPARTIAL

L'Union fait la Force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Redacteur, Mme. F. J. BUOTE Assistante

Vol. 3 No. 46 Nouvelle Serie

TIGNISH, 1LE DU PRINCE EDOUARD, MARDI LE 30 MAI 1911

18 ANNEE

LA TERREUR ET L'ANARCHIE AU PORTUGAL.

Depuis sept mois, c'est à dire depuis le fameux 5 octobre, plus de 30,000 personnes ont quitté Lisbonne. Naturellement les commerçants se plaignent de la pénurie des affaires et les sans-travail parcourent les rues en demandant du pain ou du travail.

Néanmoins les carbonari en vue offrent de nombreux dîners en l'honneur de M. Costa, ministre de la justice, qui entend parfois la foule crier sur son passage "que ce n'est pas avec des dîners qu'on gouverne un peuple".

Ces jours derniers, une foule immense lui réclamait du pain en proférant des cris de mort à l'adresse du gouvernement. Pour toute réponse, M. Costa est parti pour Porto où les carbonari lui offraient un nouveau banquet.

M. Bernardino, ministre des Affaires étrangères, proclame que les

associations secrètes ont cessé d'exister; mais, cette semaine encore, M. Rufino, employé à l'Association catholique, s'est plaint, dans une lettre aux journaux de ce que de nombreux carbonari, armés de pistolets et de poignards, l'aient menacé de mort, et, pénétrant dans sa demeure, aient enlevé tout ce qui se trouvait dans ses armoires.

Les personnes arrêtés dans le nord du Portugal, à Lourinha et à Vizen, comme suspects d'hostilité au gouvernement, sont arrivés à Lisbonne sous la garde de carbonari et ont été enfermés dans les infâmes prisons où le gouvernement détient ceux qu'il appelle les conspirateurs.

Car, il n'est pas permis, en Portugal, de se dire hostile au gouvernement maçonnico républicain sans courir le risque d'être arrêté et emprisonné. Tel est le régime pour

lequel on a fait une révolution au nom de la liberté!

Ces prisonniers sont souvent traités de la plus barbare façon. Par exemple, M. Supardo, étudiant militaire, qui vient d'être expulsé du Portugal et qui est une des victimes de l'inquisition de M. Costa, raconte qu'un soir on est venu lui dire en prison que sa mère était mourante, que s'il désirait la revoir on lui en donnerait la permission mais à la condition qu'il dénonçât d'autres conspirateurs! N'est-ce pas presque textuellement, une des scènes affreuses de la "Tosca"?

Dans toutes les classes de la population on se révolte contre cet état de choses: plusieurs ouvriers sont emprisonnés dans l'arsenal de la marine, neuf sous-officiers et plusieurs soldats sont au secret à Porto.

Les Franco-Canadiens aux Etats-Unis

Les dépêches nous apprennent que Mgr Louis P. Walsh, évêque du diocèse de Portland, vient d'excommunier six catholiques franco-américains très en vue de Lewiston et de Biddeford, Maine.

Leurs noms sont: Godfroid S. Dupré, avocat, Dr Georges Précourt, Dr Albert C. Maynard, Albert J. Béland, propriétaire et rédacteur de la Justice, journal hebdomadaire franco-canadien, de Biddeford, et Jean-Baptiste Couture, propriétaire du Messenger de Lewiston.

Cette affaire qui est sans précédent dans les annales du diocèse de Portland, est une conséquence de la présentation au parlement du Maine d'un projet de loi pour abolir la corporation du diocèse de Portland et enlever à l'évêque la gerance des biens temporels du diocèse pour les placer entre les mains d'une commission.

Mgr Walsh dit dans sa lettre que ces hommes "seront privés des sacrements et des privilèges de l'Eglise dans le diocèse de Portland, à cause du grave scandale qu'ils ont donné par leurs récentes attaques contre l'autorité ecclésiastique et contre la propriété et la loi de l'Eglise dans le diocèse de Portland".

Elle avertit aussi les sociétés catholiques du diocèse "que si elles continuent à avoir des relations avec les interdits, elles seront privées de leurs droits et privilèges comme sociétés catholiques dans le diocèse de Portland".

Pour faire la part des responsabilités dans cette malheureuse crise religieuse il faut bien se rappeler que nos compatriotes des Etats-Unis sont continuellement en butte aux vexations des Irlandais, que

depuis toujours ils ont lutté pour la sauvegarde et de leur langue et de leur foi qu'ils n'ont pas reniées en émigrant dans la patrie de Longfellow.

Le clergé Irlando-américain s'est employé par tous les moyens à assombrer nos compatriotes et c'est leur entêtement, très légitime d'ailleurs, à résister à ces manoeuvres qui les met aux prises avec leurs coreligionnaires.

Comme le dit un confrère le présent différend est moins une querelle religieuse qu'une querelle de rage.

Les franc-américains réclament vainement mais sans jamais se lasser, dans les paroisses, des pasteurs parlant leur langue, et dans les diocèses où ils sont en grande majorité, comme dans l'Etat du Maine, des évêques de leur nationalité".

"D'après la loi du Maine, l'évêque de Portland est déclaré propriétaire et maître absolu des biens de l'Eglise dans toute l'étendue du diocèse".

Il peut en disposer comme bon lui semble sans s'occuper des fidèles.

C'est pour faire amender cette loi que nos compatriotes avaient fait présenter un projet de loi au parlement.

"Que dans une lutte aussi ardente, les fidèles aient quelquefois abusé de leur franc-parler envers l'autorité, cela est inévitable. Mais on comprendra que le sentiment national des franco-américains ait été à la longue exaspéré par l'hostilité systématique et victorieuse de l'élément irlandais".

Nous osons espérer que cette crise se terminera au plus grand avantage de l'Eglise et de nos compatriotes.—L'avenir National.

Le Canada et la Nouvelle-Zélande

Un contract a été signé entre le gouvernement du Canada et le Union Steamship Co, de la Nouvelle-Zélande, pour l'établissement d'un service direct de paquebots entre Vancouver et Auckland. Le contract est pour une période de cinq ans et le subside à être payé est de \$180,509 par année par chaque gouvernement pour le service d'un paquebot, tous les dix-huit jours, aller et retourner.

La question du renouvellement du contract pour le service entre l'Australie et la Colombie Anglaise sera traité entre Sir Wilfrid Laurier et le premier ministre Fisher, d'Australie à la conférence impériale qui aura lieu à Londres, dans le cours de ce mois.

LE VOTE DES FEMMES EN ANGLETERRE

Un député libéral propose aux Communes anglaises le vote en 2e lecture du bill conférant aux femmes propriétaires ou locataires principales les mêmes droits qu'aux hommes relativement au vote pour les élections législatives.

Au moment où le débat s'ouvre des femmes sandwich, envoyés par la Ligue de la liberté des femmes, font cents pas devant le palais du Parlement, tandis que des hommes sandwich, envoyés par les anti-suffragettes, forment un cordon autour de la Chambre portant des pancartes avec l'inscription: "Les femmes ne veulent pas du droit de vote".

Entretemps un autre député dépose à la Chambre une pétition portant 53,000 signatures contre le passage à la 2e lecture du bill. Ce bill, s'il est voté, donnerait le droit de vote à environ un million de femmes surtout des classes aisées peu au courant des nécessités de la vie des travailleurs.

Les opinions dans chaque partie et même dans le cabinet étant divisées, peu de députés relativement assistent à la séance. MM. Asquith et Balfour sont absents. L'auditoire est distrait. Finalement la Chambre des Communes adopte le bill en 2e lecture par 255 voix contre 88. C'est un vote purement académique attendu qu'il n'y a aucune chance pour le bill d'être voté au cours de la session actuelle.

LA CAMPAGNE LIBERALE

Le "Canada" de vendredi publie la déryèche suivante d'Ottawa: "Ottawa, 19.—Les sénateurs et députés libéraux se sont réunis aujourd'hui et ont décidé de faire une campagne active dans la province de Québec dans le cours de l'été. Il sera tenu trois cents assemblées dont une vingtaine des assemblées régionales.

"L'alliance de MM. Monk et Bourassa avec les Borden, Sproule et les Sam Hughes contre Laurier et la réciprocité, sera dévoilée à la population agricole ouvrière de la province."

Abonnez-vous à l'Impartial. Seulement une piastre par an.

Les Feux de Forets.

Le comté de Carleton, N. B., est ravagé par les feux de la façon la plus sérieuse. A Frédéricton le feu a consumé le bois sur une longueur de dix mille. Les terrains de la compagnie du chemin de fer Nouveau Brunswick et les terres de la Couronne louées à M. F. S. Sayre, de St Jean, ont souffert de grands dommages. Les teritoires de la Combagnie Gibson, sur la rivière Nashauk, qui sont des meilleurs de la province, sont sérieusement menacés d'être déboisés.

DANS LE NOMINGUE

Les feux de forêts exercent de terribles ravages dans le Nomingue. Dans le canton Loranger, au cinquième rang, les flammes couvrent une distance de deux milles. Deux maisons et la sucrerie de M. Ekimbery ont été détruites. Les pertes dans ce canton s'élèvent déjà à \$1,600.

Dans le canton Kiamika, deux maisons ont été réduites en cendre, au ruisseau François. Les pertes sont de \$500.

Dans le canton Campbell, au rang G. la maison de M. H. G.

gras et ses dépendances ont été détruites. Dans le troisième rang, la maison et les dépendances de M. O. Arbour ont été brûlées. Dans le canton, une grande étendue de forêts a été aussi ravagée, et les pertes générales s'élèvent à \$10,600 environ.

Dans le canton Pope, au troisième rang, la grange et la remise de M. Félix Lajeunesse ont été détruites, ainsi que plusieurs voitures et harnais. Les pertes de M. Lajeunesse sont de \$500.

Dans le canton Wurtele, la forêt est en feu. Les flammes ont traversé la Lièvre et ravagent aussi le canton Gravel.

A Ferme Neuve, le magasin, les entrepôts, la maison de ferme, les granges et les écuries de M. J. L. Matts ont été réduits en cendres. M. Matts, dont les pertes s'élèvent à \$10,000, a aussi perdu plusieurs animaux de race qui ont été brûlés vivs. La scierie, de Mr. Albani Ethier est menacée.

Dans le canton Boyer, le feu a détruit 300 billots, près de la scierie de M. C. Beauchêne. Cette usi-

ne est en danger.

DANS LA BEAUCE

Les feux de forêts, à venir jusqu'ici, ont déjà causé des dommages considérables dans tout le district.

A St-Honoré de Shenley, dans le canton Dotset, à Ste Rose, Dorchester, dans le rang Ste-Corinne, St-François, le feu a dévoté des milliers de cordes de bois debout. On emploie tous les moyens possibles pour enrayer le feu, mais il est impossible d'arriver à contrôler l'incendie.

Sur la rivière Plante, le moulin de M. N. T. Turgeon a failli être la proie des flammes. Le feu s'est déclaré dans un immense amas de bois de pulpe, appartenant à M. B. C. Howard. Plus de 2000 cordes de bois ont été dévastées.

Dans Jersey Mills, le feu cause aussi de violents ravages. On ne peut le contrôler. Une pluie abondante pourrait seule enrayer le fléau. Dans Spalding et Ditchfield, le feu dévore des milles et milles de forêts splendides.

Les blessures des deux jeunes filles mordues ont été cautérisées dans une pharmacie voisine.

UNE MISSION SPECIALE DU ST-SIEGE AU COURONNEMENT DE GEORGES V

D'après le correspondant romain du Daily Mail, de Londres, le Pape a décidé de se faire représenter au couronnement du roi Georges, le 22 mai prochain, par une mission spéciale.

Le chef de la mission sera ou le Nonce à Bruxelles, Mgr Tacì, ou Mgr Granito di Belmonte, qui représenta le St-Siège au couronnement du roi Edouard VII.

Le Seul Journal Français de l'Île

UN CHAT ENRAGE

Au No. 826 Broadwaa, New-York, un étage de cette maison est occupé par une fabrique de manteaux, en grand nombre, des jeunes filles.

Lundi, après le déjeuner, comme elles venaient reprendre leur travail, le chat de l'atelier, un matou que tout le monde connaît, puisqu'il est né, se précipita subitement sur Mlle Carmela Farconi, une finisseuse, demeurant au No 86 Elisabeth street, et se mit à la mordre et à la griffer de toutes ses dents et de toutes les griffes de ses pattes.

En un instant, ce fut la panique. Les jeunes filles criaient, couraient, montaient sur les tables, se seraient les unes contre les autres, fuyaient, en tous sens, l'animal furieux. Un comptable arriva armé d'un

bâton et se mit courageusement à la poursuite du félin.

Il arriva bientôt à sa portée, et, comme il voulait lui asséner un coup de matraque, le chat sauta sur une machine à coudre, puis, de là sur Mlle Ida Bershi, du No 190 Glemmere avenue, à Brooklyn, qu'il mordit et griffa à son tour.

On dut mander la police. Deux policemen arrivèrent, sortirent leurs revolvers, qu'il déchargeaient à plusieurs reprises dans la direction de l'animal.

Les balles le manquèrent comme les coups de bâton et bientôt il disparut.

Mais l'émotion n'était pas passée pour cela. Les jeunes filles refusèrent de se remettre au travail tant que le chat serait dans le bâtiment. On chercha donc de tous côtés mais, au moment de la sortie, on ne l'avait pas encore revu.